

HJR
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 Boulevard MARECHAL LECLERC 31000 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 843 931 239

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 DECEMBRE 2021

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 30 Juin 2021

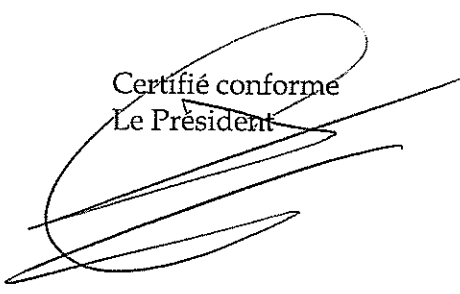
L'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 Juin 2021 s'élevant à 42 039 euros de la manière suivante :

Résultat de l'exercice :	-42 039 euros
Au compte « report à nouveau »	-42 039 euros
S'élevant ainsi à -42 039 euros	

L'Associé Unique constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Il devra, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société ou à la continuation de l'activité, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente décision.

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
Le Président



Désignation de l'entreprise		SAS HJR SAS		1 BLD MARECHAL LECLERC		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise				31000 TOULOUSE			
SIRET		8 4 3 9 3 1 2 3 9 0 0 0 1 9					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				30062021		30062020	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014	1 365	016	546	819	1 092
	Immobilisations corporelles*	028		030			
	Immobilisations financières* (1)	040	69 492	042		69 492	53 150
	Total I (5)	044	70 857	048	546	70 311	54 242
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	26 835	070	26 835	46 284
			072	14 976	074	14 976	12 297
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	17 708	086	17 708	183 870	
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	59 520	098	59 520	242 452	
	Total général (I + II)	110	130 377	112	546	129 831	296 694
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000	1 000			
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126	100	100			
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	3 932	2 491			
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136	(42 039)	1 441			
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142	(37 007)	5 032			
Provisions pour risques et charges	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	2 268	8 726			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172	164 570	282 936			
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176	166 838	291 662				
Total général (I + II + III)		180	129 831	296 694			
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	9 692	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	16 342	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS HJR SAS		Néant ☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 30062021	Exercice N-1 clos le 30062020	
				1	2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210		
	Production vendue { biens dont export et livraisons services * intracommunautaires }	215		214		
		217		218	37 267 70 087	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
	Autres produits			230	17 604 3 177	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	54 871 73 264	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stock (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	19 451 25 009	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	16 123	
	Rémunérations du personnel *			250	57 171 34 417	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	19 925 11 742	
	Dotations aux amortissements *			254	273 273	
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	74 1	
		260				
	Total des charges d'exploitation (II)				264	96 910 71 564
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(42 039) 1 699	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280		
	Produits exceptionnels (IV)			290		
	Charges financières (V)			294	4	
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300		
		348				
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	254	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	(42 039) 1 441
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314 42 039	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324		
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330		
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	
	ZFA NG (44. quaterdécies)	345		Investissements outre-mer	344	
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones de réhabilitation de la défense (44. terdécies)	127	
	dont divers* { Créance due au report en arrière du déficit Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) }	346		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	641	
		643			647	
		648			990	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	354 42 039
	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				356	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				360	
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370	372 42 039	
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : SAS HJR SAS										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
		ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial		400		402		404		406											
		Autres		410	1 365	412		414		416	1 365										
Immobilisations corporelles		Terrains		420		422		424		426											
		Constructions		430		432		434		436											
		Installations techniques matériel et outillage industriels		440		442		444		446											
		Installations générales agencements divers		450		452		454		456											
		Matériel de transport		460		462		464		466											
		Autres immobilisations corporelles		470		472		474		476											
		Immobilisations financières		480	53 150	482	16 342	484		486	69 492										
		TOTAL		490	54 515	492	16 342	494		496	70 857										
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
		Fonds commercial		495		497		498		499											
		Autres immobilisations incorporelles		500	273	502	273	504		506	546										
Immobilisations corporelles		Terrains		510		512		514		516											
		Constructions		520		522		524		526											
		Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532		534		536											
		Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546											
		Matériel de transport		550		552		554		556											
		Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566											
		TOTAL		570	273	572	273	574		576	546										
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1		2		3		4		5											
		6		7		8		9		10											
Immobilisation		Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values											
										Court terme *		Long terme									
		①		②		③		④		⑤		19 % ⑥		15 % ou 12,80 % ⑦		0 % ⑧					
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL		578		580		582		584		586		581		587		589					
		Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations		590		583		594		595							
		TOTAL						596		585		597		599							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS HJR SAS**Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

		Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681		683						
Autres Immob. incorp.	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710		715		2				
Constructions	720		725		3				
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4				
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5				
Matériel de transport	750		755		6				
Autres immobilisations corporelles	760		765		7				
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B				780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	42 039
Total des déficits restant à reporter	870	42 039

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	10 077
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	3 352
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3/0/0/6/2/0/2/1

N° SIRET 8 4 3 9 3 1 2 3 9 0 0 0 1 9

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS HJR SAS

ADRESSE (voie) 1 BLD MARECHAL LECLERC

CODE POSTAL 31000 VILLE TOULOUSE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique ROUMAGNAC Prénom(s) JULIEN
Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100
Naissance : Date 23031985 N° département 31 Commune TOULOUSE Pays FRANCE
Adresse : N° 3 Voie RUE IRENA SENDLER SPORTING VILLAGE-BATIMENT A252
Code postal 31200 Commune TOULOUSE Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)(1) Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/01/2021

N° SIRET

84393123900019

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS HJR SAS

ADRESSE (voie) 1 BLD MARECHAL LECLERC

CODE POSTAL 31000

VILLE

TOULOUSE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique SAS Dénomination LA GAMELLE

N° SIREN (si société établie en France) 849711122

% de détention

4,00

Adresse : N° 15 Voie ROUTE DE LACOURTENSOURT

Code postal 31150

Commune FENOUILLET

Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination LA ROSA NEGRA

N° SIREN (si société établie en France) 830389409

% de détention

52,50

Adresse : N° 6 Voie RUE DU REMPART VILLENEUVE

Code postal 31000

Commune TOULOUSE

Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination O FAIM DE NUIT

N° SIREN (si société établie en France) 851965749

% de détention

50,00

Adresse : N° 24 Voie RUE BAYARD

Code postal 31000

Commune TOULOUSE

Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination RJM

N° SIREN (si société établie en France) 843931239

% de détention

5,00

Adresse : N° 1 Voie BOULEVARD MARECHAL LECLERC

Code postal 31000

Commune TOULOUSE

Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination A.M.R

N° SIREN (si société établie en France) 877982884

% de détention

33,33

Adresse : N° 4 Voie RUE DE MACLAN

Code postal 31600

Commune MURET

Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

HJR
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 Boulevard MARECHAL LECLERC 31000 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 843 931 239

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT

Exercice clos le 30 Juin 2021

Monsieur Julien ROUMAGNAC, Associé Unique et Président de la société HJR, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Juin 2021, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 30 Juin 2021, l'activité de la Société a été marquée par une baisse de chiffre d'affaires, liée aux difficultés économiques rencontrées par ses filiales et leur difficulté à rémunérer la Société pour ses prestations d'holding animatrice.

La Société ayant par ailleurs observé une hausse de ses charges d'exploitation, elle a clôturé le 30 Juin 2021 son premier exercice déficitaire depuis sa création.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 30 Juin 2021, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

La Société a pour objectif une rationalisation de ses charges, de manière à palier aux difficultés rencontrées par ses filiales et à la baisse de chiffre d'affaires en résultant.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Notre société détient des participations au capital social des sociétés suivantes :

- SAS LA ROSA NEGRA (RCS TOULOUSE n°830 389 409)
Dont la Société détient 52,50 % du capital social
- SAS O FAIM DE NUIT (RCS TOULOUSE 851 965 749)
Dont la société détient 50 % du capital social



- SAS A.M.R. (RCS TOULOUSE 877 982 884)
Dont la société détient 33,33 % du capital social
- SAS RJM (RCS TOULOUSE 843 931 239)
Dont la société détient 5 % du capital social
- SAS LA GAMELLE (RCS TOULOUSE 849 711 122)
Dont la société détient 4 % du capital social

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 Juin 2021, le chiffre d'affaires s'est élevé à 37 267 euros contre 70 087 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -46,83%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 17 604 euros contre 3 177 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 454,11%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 19 451 euros contre 25 009 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -22,22%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 16 euros contre 123 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -86,99%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 57 171 euros contre 34 417 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 66,11%.

Le montant des charges sociales s'élève à 19 925 euros contre 11 742 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 69,69%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice ressort nul, tout comme à la clôture de l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 273 euros, tout comme pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 74 euros contre 1 euro pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 96 910 euros contre 71 564 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 35,42%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -42 039 euros contre 1 699 euros lors de l'exercice précédent.



Compte tenu d'un résultat financier nul (-4 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à -42 039 euros contre 1 695 euros pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé ressort nul contre 254 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice clos le 30 Juin 2021 se solde ainsi par une perte de 42 039 euros contre un bénéfice de 1 441 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 30 Juin 2021, le total du bilan de la Société s'élevait à 129 831 euros contre 296 694 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -56,24%.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir une perte de 42 039 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Résultat de l'exercice :	-42 039 euros
--------------------------	---------------

Au compte « Report à nouveau »	-42 039 euros
S'élevant ainsi à -42 039 euros	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de -37 007 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social

Compte tenu du résultat de l'exercice, les capitaux propres deviennent inférieurs à la moitié du capital social. Il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, de statuer s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société ou de la continuation de l'activité, dans le délai de quatre mois à compter de la présente décision.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

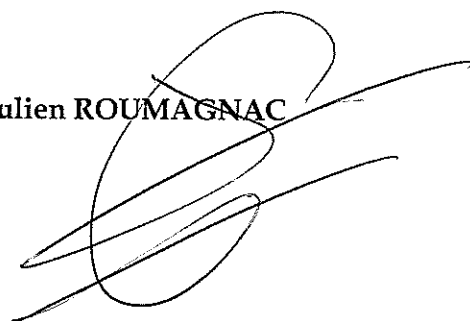
Il est indiqué qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ



Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

Julien ROUMAGNAC

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.